

Annexe 1



MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIVISION DE LA NATURE ET DES FORETS

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCORD PREALABLE**  
**ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU**  
**relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions**  
**pour l'exercice d'activités de formation et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon**

ORGANISME

Nom : ..... N° d'agrément : .....  
Personne à contacter : Nom : .....  
Tél. : .....

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

séminaire de formation                       stage                       activité de sensibilisation

Thème : .....

Présentation - objectifs : .....

Coordonnées des conférenciers et/ou animateurs : .....

Public-cible : .....

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Date(s) : .....

Lieu de rendez-vous : .....

Heure de début de l'activité : ..... Durée : .....

<i>Réservé à l'administration</i>	
<i>N° de référence : :</i>	
<i>Impact budgétaire :</i>	<i>€</i>
<i>Décision : favorable – défavorable</i>	
<i>Date :</i>	
<i>Signature :</i>	

*Nom et prénom de la personne responsable :*

*Signature :*

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 février 2002 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions pour l'exercice d'activités de formation et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon.

Namur, le 8 février 2002

Le Ministre-Président,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité,

J. HAPPART